

Economie | L'artisanat périgourdin face à ses nombreux défis



Avec 12 434 entreprises en Dordogne et 29 606 actifs, le secteur de l'artisanat représente une entreprise sur trois dans le département. Ce qui en fait le premier secteur économique. Lors de la traditionnelle cérémonie de vœux de lundi soir, au pôle interconsulaire de Coulounieix-Chamiers, Didier Gouraud, le président de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Dordogne a souhaité que "la voix de l'artisanat se fasse davantage entendre dans le débat public" et a exposé les différents défis que devaient relever les artisans.

Réforme de l'apprentissage avec la loi "choisir son avenir professionnel", loi Pacte, prélèvement à la source, ou en encore le projet de régionalisation des chambres de métiers, voici quelques uns des défis que l'artisanat périgourdin devra relever au cours de cette année 2019. "Nous les relèverons, nous comptons prendre pleinement notre place dans l'offre de formation professionnelle sur le département. Nous adapterons notre fonctionnement car j'ai confiance dans nos capacités à nous inscrire dans ces nouvelles organisations, a indiqué le président de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Dordogne, lors de ses vœux organisés lundi soir. Didier Gouraud a souhaité que la voix de l'artisanat se fasse davantage entendre dans le débat public. " Oui nous nous considérons comme les grands oubliés de la République et cela crée des frustrations pour ce secteur d'activité en tout point exemplaire. En Dordogne, une personne sur 11 est directement concernée par l'artisanat." C'est le premier secteur économique du département avec 29 606 actifs, soit 49 % de la population active ayant un emploi. Pour faire entendre sa voix, l'artisanat périgourdin souhaite profiter du grand débat national lancé par le Président de la République. La Chambre de métiers de la Dordogne va donc organiser le dimanche 10 février, une journée où tous les artisans seront invités à s'exprimer. Ils pourront faire part de leurs craintes, de leurs doléances, de leurs espoirs, de leurs souhaits. Didier Gouraud, a axé ses propos sur la défense du monde artisanal au quotidien, à l'accompagnement, notamment à travers le dispositif SOS Artisans, lancé en plein mouvement des gilets jaunes.

Un dispositif SOS artisans

La Chambre de métiers a mis en place au mois de décembre un dispositif SOS Artisans. Il est destiné à tout artisan qui traverse des difficultés dans l'immédiat ou dans le futur. Il comprend un numéro vert SOS Artisans (0 805 950 006), joignable du lundi au vendredi de 8h à 20h, non stop. Chacun peut y indiquer ses difficultés (perte d'activité, difficultés financières...). Après avoir laissé ses coordonnées, un agent de la Chambre de métiers rappellera l'interlocuteur pour déterminer les moyens d'action disponibles pour aider l'entrepreneur à traverser

cette crise. Il s'agit de notre cœur de mission, a rappelé Didier Gouraud. Ce numéro vert est complété par un outil d'autodiagnostic en ligne.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 22/01/2019

[Url de cet article](#)